Clearstream, l'Enquête : extraits

Je crois plus aux livres qu'aux procès-verbaux. p15.

J'ai pourtant fourni la boîte et donné l'allumette. p15.

J'explique qu'aucun nom de personnalité n'apparaît dans mes listes. p98.

Ces comptes existent dans mes listes, sous, approximativement, les mêmes intitulés bancaires. La nuance est que si le titulaire du compte 83656 s'appelle bien Gomez, son prénom est *Hugo Cacares* et non pas Alain… Le corbeau continue à accabler Gomez. p113.

Il y a aussi des erreurs volontaires : André Lussi n'est pas entré à Clearstream en 1986 mais deux ans plus tard. Certains numéros de compte sont décalés. Il existe un compte Gomez dans le listing de 2001, mais que le corbeau attribue à Alain Gomez alors que sur le listing original, il est question d'un Hugo Caracas Gomez. Déjà un art consommé du vrai/faux. Mais à l'époque, beaucoup (dont je suis) sont scotchés par la précision de l'accusation. p1114.

Le lendemain, il m'envoie un e-mail. *Il faut profiter de l'enquête judiciaire en cours pour porter l'estocade dans le combat qui t'oppose à Clearstream.*

L'idée de Laurent me plaît. J'appelle Imad. Il est OK.

— *Je vais te donner la matière, et toi tu écris.*

Le 9 juin, je réponds à l'e-mail de Laurent : *Mon contact a l'air emballé. Titre provisoire :* Monsieur le juge. *Sortie novembre.*

Quand je relis aujourd'hui cet échange, je me rends compte à quel point nous avons tous marché dans la combine. Même si c'étaient pour de mauvaises raisons, j'étais heureux de voir la presse s'intéresser à Clearstream. p115.

1. Je me souviens d'une discussion téléphonique où j'indiquais à Imad que les dénégations de Clearstream concernant la possibilité pour des particuliers de figurer dans la liste étaient peu crédibles, dans la mesure où des noms de particuliers apparaissaient dans les listings en ma possession. J'avais alors donné quelques noms à Imad. Je les retrouverai dans la lettre. Note p118.

Imad me propose alors d'aider le juge qui instruit ce dossier et qui, visiblement, peine à trouver la preuve de la corruption. Il s'agit de Philippe Courroye. Une information judiciaire pour "présentation de faux bilan et diffusion d'informations trompeuses" a été ouverte par le Parquet de Paris en janvier 2003.

— *Il suffirait que tu lui files l'écoute anonymement ou que tu la fasses passer par un journaliste qui la lui remettrait…* p129.

Dans les derniers envois de CD-Roms du corbeau, j'ai constaté la présence de codes qui n'apparaissent pas dans la base de données que j'ai remise à Imad. p142.

Le 2 septembre 2004, Dominique de Villepin est toujours persuadé que le système a été hacké. Il ne croit pas au montage… Rondot note dans ses carnet ce que lui dit le ministre de l'Intérieur : *Malgré les vérifications négatives, il y a quelque chose, car tout ce beau monde s'agite et s'inquiète. Nicolas Sarkozy ? Allusion à une liste de 5.000 numéros de compte reçus par le juge. À voir avec JLG.* p145.

C'est ce jour-là que l'instruction bascule et que l'affaire du corbeau va se retourner contre les auteurs de la manipulation. Florian remarque en effet assez rapidement que le CD-Rom du corbeau possède la même signature que celle figurant sur les e-mails que je reçois : Matrix Neo. p158.

Imad m'apprend alors qu'entre août et octobre, un envoi du corbeau a disparu. Il ne me donne pas de détails. D'après lui, la DST l'aurait subtilisé. Cette information sera confirmée en mai 2006 par Thibault de Montbrial, l'avocat qui s'est chargé des envois du corbeau pour le compte de Gergorin… À l'évidence, quelqu'un qui n'est ni le juge ni le corbeau épie et s'apprête à rendre des coups. Aucun élément ne nous permet aujourd'hui d'accabler la DST. C'est une piste parmi d'autres. p164.

Florian m'énumère des dizaines d'incohérences techniques. Le corbeau a tout faux. D'après lui, deux hypothèses : soit les hackers se sont fait avoir. Soit ils mentent comme des arracheurs de dents depuis le début.

— *Ceux qui ont envoyé ces fichiers ne pouvaient pas savoir que j'allais bosser dessus. Ils ne pouvaient pas se douter que je pourrais démonter leur truc…*

— *Tu as l'air vraiment sûr de toi.*

— *Certain.*

— *Pourquoi ?*

— *Ce sont mes fichiers, ceux de l'audit Arthur Andersen, qui ont servi de base à la manipulation. Quand j'ai vu ça, j'ai été scié…*

— *Tu les as donnés à quelqu'un ?*

— *Non.* p186.

— *Est-ce que sans toi Renaud avait un moyen de savoir si le dernier CD-Rom était authentique ?*

— *Non, les numéros d'instruction sont bons. Donc il faut vraiment comparer les deux fichiers pour trouver les failles. Les données ajoutées ont pour seul but de l'amener vers de fausses pistes, en lançant des commissions rogatoires dans le vide.*

— *imagine que certaines transactions soient vraies. Que quelqu'un sache, par exemple, que Laetitia Casta a reçu un virement tel jour sur un compte de sa banque… Si le corbeau glisse ce virement dans les fichiers de Clearstream, ça peut fonctionner…*

— *Je ne vois pas le but de l'opération…*

— *Pour Laetitia Casta, moi non plus… Mais dans les transactions, il y a des politiques, des vendeurs d'armes… Tout n'est peut-être pas bidon…* p168.

Je prends un pot avec Renaud Van Ruymbeke quelques jours plus tard. Je lui rappelle une anecdote dont Laurent Beccaria s'est souvenu en lisant le nom de Gergorin dans la presse. Après le lancement de l'Appel de Genève dans un livre publié chez Stock, Monique Nemer, la directrice de la maison, s'était prise d'amitié pour Renaud Van Ruymbeke. Éditrice de Lionel Jospin, elle bénéficiait également du privilège rare de voir le numéro trois du groupe Matra-Hachette, un certain… Jean-Louis Gergorin. Celui-ci prenait en passant des nouvelles du leader de l'opposition. Un jour, Laurent avait surpris un appel dans le bureau de Monique Nemer. Celle-ci avait demandé à Renaud de l'appeler, mais il n'était pas prévu que Laurent soit présent. De la conversation, emmerdée, que Laurent a entendue, il ressortait que Monique Nemer annonçait au magistrat l'envoi, de la part de Jean-Louis Gergorin, d'un dossier sur Alain Gomez. Laurent a fait le rapprochement. Effectivement, je trouve cela troublant. Je rappelle cette histoire à Renaud. Il s'en souvient, mais pour lui, ça n'avait rien donné. p170.

L'offensive du corbeau a doublement échoué. Le 27 novembre, Nicolas Sarkozy quitte le gouvernement pour prendre la présidence de l'UMP. Et le 17 décembre, Arnaud Lagardère annonce le remplacement de Philippe Camus et la promotion à venir de Noël Forgeard à la tête d'EADS. p170.

Jean-Louis Gergorin a l'air en forme. Il continue à appeler Laurent de temps en temps pour lui proposer de prendre un café, histoire de garder le contact. Il raconte qu'un affrontement important se déroule autour de Clearstream. Certains actionnaires demanderaient plus de transparence et de contrôle. Les hedge funds feraient pression pour garder le maximum de souplesse et d'opacité.

— *J'avance millimètre par millimètre. J'ai des équipes à l'étranger qui travaillent pour moi. Tout ce que j'apprends sur Clearstream est impressionnant. Denis Robert était en deçà de la vérité.* p187.

— *Tu vois les fichiers que tu m'as envoyés, ceux de Matrix Neo ?*

— *…*

— *Ouvres-en un.*

— *OK.*

— *Va dans le menu fichier et clique sur "Propriétés". Tu ouvres toute l'histoire du fichier, le nombre de fois où il a été remanié et enregistré, le nom du dernier enregistreur… Le nom de la société qui a acquis l'ordinateur… Et là, qu'est-ce que tu vois ?*

L'informatique peut devenir un piège infernal. À relire l'historique des fichiers Word envoyés par Imad, EADS Headquarter est la société où toutes les notes ont été créées. La première, intitulée "WSP" (Wang Shang Poo), a été créée le 8 décembre 2003 à 17h59, c'est à dire entre la première rencontre de JLG avec le général Rondot et son tête-à-tête du 1er janvier 2004 avec Dominique de Villepin. La seconde note, "DDV" (Dominique de Villepin), a été créée le 4 janvier 2004 à 23h44 et le document a subi treize modifications. Elle a été rédigée entre la rencontre du 1er janvier 2004 et la réunion du 9 janvier, au ministère des Affaires étrangères, avec Gergorin et Rondot. p192.

— Bid Price et Over Price sont les prix les plus hauts et les plus bas du marché… les deux autres colonnes servent à analyser les différences de cours… Il n'y a jamais eu de hacking, Denis… Ces colonnes n'existent pas sur le serveur de Clearstream.

Ce jour-là, je raconte à Florian que le supposé hacker londonien s'appelle Imad Lahoud.

— C'est pour ça qu'il voulait te voir, après mon procès.

— Il m'avait demandé de ne pas te le dire, mais je l'ai revu trois fois ensuite. J'ai tout de suite compris qu'il travaillait pour les services.

— Il a sorti une clé USB biométrique, qui reconnaît le pouce de l'utilisateur. C'est un matériel réservé à la défense, qui n'est pas en vente libre. Il ne doit pas y en avoir beaucoup en France. Et il m'a dit qu'il travaillait pour la DGSE.

— Tu lui as donné beaucoup de choses ?

— Pratiquement tout… Il n'avait qu'à recopier, en changeant ce qu'il voulait. Il n'y a jamais eu de hacking ! p197

Il répète encore qu'Imad a hacké le système. Lorsque je lui explique que les fichiers viennent de Florian Bourges et que je lui détaille l'histoire des quatre colonnes ajoutées à la main, il semble hébété. Je ne sais pas si c'est parce qu'il est rattrapé par son mensonge, ou parce qu'il vient de comprendre qu'Imad lui a fait croire à son rêve. Je penche pour la seconde solution. Mais avec un menteur de la taille de Gergorin, difficile d'être sûr à 100%. p222.

Derrière les rumeurs, je localise très vite trois sources : d'abord, mon copain Rossignol, mais lui, c'est normal, il est payé par Clearstream. Ensuite, Imad, son avocat et ses copains (Merlen et Ploquin), mais eux, c'est normal aussi, ils sauvent leur job et leur informateur… La troisième source d'agitateurs zélés, la mieux organisée, ce sont les amis de Sarkozy. Ils se reconnaîtront. Ils sont avocats et refilent les pièces du dossier à qui veut les reproduire (à condition de bien braquer le viseur sur Dominique de Villepin). Ces trois sources ont tort de m'accuser, mais elles ont tout intérêt à m'accabler… p228.

Denis Robert, *Clearstream, l'Enquête*, Les Arènes/Julliard 19,80 €